

Ville de **PINCOURT**

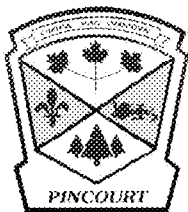
PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 10 avril 2007**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2007-04-107 | <p>SUJET: <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2007</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h 30, d'ouvrir la séance régulière du mois d'avril 2007.</p> |
| 2007-04-108 | <p>SUJET: <u>DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2007</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars 2007, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.</p> |
| 2007-04-109 | <p>SUJET: <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2007</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver le procès-verbal de la séance du 13 mars 2007.</p> |
| 19 h 33 | <p>À 19 h 33, monsieur le conseiller Stéphane Boyer quitte son siège.</p> |
| 2007-04-110 | <p>SUJET: <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES</u></p> <p>Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est</p> <p>PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> |



Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2007 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2007-04).

19 h 34

À 19 h 34, monsieur le conseiller Stéphane Boyer reprend son siège.

2007-04-111

SUJET: AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2006-10-329 – APPUI À LA DEMANDE DE LICENCE DÉPOSÉE AU CRTC POUR UNE NOUVELLE STATION FM COMMERCIALE À VAUDREUIL-DORION CJVD 106,7 FM

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2006-10-329 – Appui à la demande de licence déposée au CRTC pour une nouvelle station FM commerciale à Vaudreuil-Dorion CJVD 106,7 FM, en changeant, dans le titre et dans le corps de la résolution, les lettres et chiffres « 106,7 FM » par « 106,3 FM ».

2007-04-112

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2007 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2007-04-113

SUJET: DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TRÉSORIÈRE

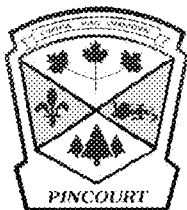
PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du certificat de la trésorière n° 2007-03, tel que préparé par madame Céline Bussièrès, trésorière.

2007-04-114

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 18 000 \$ DES CONTINGENCES SPÉCIALES POUR FINANCER LES PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (DG-2006-001 ET GEN-2004-303)

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser l'affectation d'un montant de 18 000 \$ des contingences spéciales pour financer les projets de réaménagement de l'hôtel de ville (DG-2006-001 et GEN-2004-303).

2007-04-115

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 700 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 2007

Considérant qu'une affectation de 700 000 \$ du surplus accumulé aux activités financières avait été prévue lors de la préparation des prévisions budgétaires de l'exercice 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 700 000 \$ du surplus accumulé affecté aux activités financières de l'exercice 2007.

2007-04-116

SUJET: AFFECTATION DE SOLDES DISPONIBLES

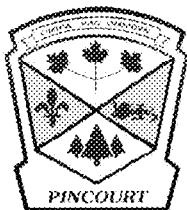
Attendu que les règlements fermés numéros 655, 671, 694, 701, 726, 741, 742 et le projet 036 (assainissement des eaux) ont des soldes disponibles;

Attendu que lors de la préparation du budget 2007, il avait été décidé d'utiliser ces soldes disponibles pour pourvoir en tout ou en partie au paiement de la dette annuelle relative auxdits règlements, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la présente résolution, d'affecter ces soldes disponibles aux paiements des échéances annuelles en capital et intérêts:

Règlement 655	300 \$
Règlement 671	3 198 \$
Règlement 694	2 155 \$
Règlement 701	9 516 \$
Règlement 726	25 \$
Règlement 741	3 138 \$
Règlement 742	87 \$
Projet 036	17 015 \$
	<u>35 434 \$</u>



Ville de **PINCOURT**

2007-04-117

SUJET: MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 554 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

Considérant que la Ville de Pincourt désire se prévaloir des dispositions de l'article 555, de la Loi sur les cités et villes, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la municipalité.

2007-04-118

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 26 février 2007

Commission de développement et de services aux citoyens :
(aucun)

Commission de sécurité publique :

- 13 mars 2007

Commission technique: (aucun)

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

2007-04-119

SUJET: COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES – FERMETURE DE DOSSIERS ET RETRAIT DE CONSTATS – AVRIL 2007

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Cour municipale régionale de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges à fermer les dossiers suivants :

N° 01-00163-0

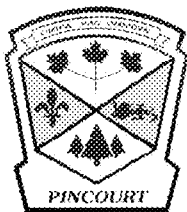
Constat n° P136035

N° 00-00499-0

Constat n° P11793

N° 00-05162-0

Constat n° P130164



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser la Cour municipale régionale de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges à retirer le constat suivant :

N° P189240

2007-04-120

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE GRANULAT CONCASSÉ POUR L'ANNÉE 2007 – APPEL D'OFFRES ENT-07-03

Suite à l'ouverture et à l'analyse des soumissions par le chef de Division entretien, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de granulats concassés pour l'année 2007, à la firme "Les Carrières régionales inc." selon les disponibilités budgétaires, le tout selon les taux unitaires, avec ou sans livraison, stipulés dans la soumission.

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-320-00-621, 02-413-00-621 et 02-752-00-621.

2007-04-121

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2007 – APPEL D'OFFRES ENT-07-06

Suite à l'ouverture et à l'analyse des soumissions par le chef de Division entretien, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement sans livraison de béton bitumineux pour l'année 2007, à la firme "Asphalte Trudeau Ltée" selon les disponibilités budgétaires, le tout selon les taux unitaires stipulés dans la soumission.

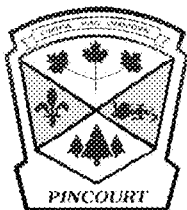
Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-625.

2007-04-122

SUJET: PAIEMENTS MENSUELS – AVRIL 2007

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les factures d'honoraires professionnels suivants:



Ville de **PINCOURT**

A) GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Pour le projet GEN-2005-313, la somme de 2 620,85 \$ représentant le paiement de la facture n° 18248P pour les honoraires professionnels pour la surveillance environnementale pour la planification et l'aménagement du ruisseau Ferry qui intègre le projet Domaine de la Forêt.

Que cette dépense soit imputée aux règlements numéros 728 et 748.

B) GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Pour les honoraires professionnels, la somme de 11 793,83 \$ représentant le paiement de la facture n° 66867 pour les travaux de suivi de l'herpétofaune à statut précaire se trouvant dans la zone des travaux du projet de prolongement de la 44^e Avenue.

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 750.

2007-04-123

SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS DE RELEVÉS GPS DES VANNES DE CONDUITES PRINCIPALES DU RÉSEAU D'AQUEDUC

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat pour le relevé du positionnement géodésique des vannes de conduites principales du réseau d'aqueduc de la Ville à la firme Aqua Data inc. pour la somme de 1 929,75 \$, taxes applicables en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-413-00-521.

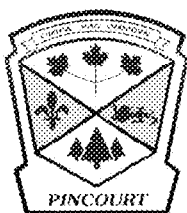
2007-04-124

SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS DE RELEVÉS GPS DES INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE ET PLUVIAL

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

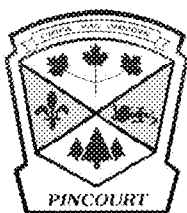
D'octroyer le contrat pour le relevé du positionnement géodésique des regards d'égout domestique et pluvial de la Ville de Pincourt à la firme Aqua Data inc. pour la somme de 3 942,50 \$, taxes applicables en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-00-411.



Ville de **PINCOURT**

- 2007-04-125 SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR LES RELEVÉS TECHNIQUES EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT DE L'HÔTEL DE VILLE
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'octroyer le contrat pour les relevés techniques en mécanique du bâtiment de l'hôtel de ville à Julien Allard, ing. pour un montant de 1 750 \$.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-00-411.
- 2007-04-126 SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉTUDE RELATIVE À LA VENTILATION À L'HÔTEL DE VILLE
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'octroyer le contrat pour l'étude relative au problème de ventilation à l'hôtel de ville à Julien Allard, ing. pour un montant de 2 000 \$.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-00-411.
- 2007-04-127 SUJET: DÉPENSES FINANCÉES PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ POUR LE PROJET SPÉCIAL DG-2006-001 – AMEUBLEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE
- Considérant l'approbation du projet DG-2006-001, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner les dépenses pour l'achat de meubles, de matériaux et de quincaillerie auprès de fournisseurs conformes pour un montant ne dépassant pas 15 000 \$, toutes taxes incluses.
- Que ces dépenses pour le projet spécial DG-2006-001 soient financées par le surplus réservé et soient imputées au poste 22-100-50-895.
- 2007-04-128 SUJET: DÉSIGNATION DES OFFICIERS RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 754 - SERVICES TECHNIQUES ET DIVISION ENTRETIEN
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

Que les personnes occupant les postes ci-après énumérés des Services techniques et de la division Entretien soient désignées comme officiers responsables de l'application de l'article 16 du règlement numéro 754 « Règlement relatif au stationnement – RHM 330 » :

- chef de division entretien;
- coordonnateur des opérations;
- coordonnateur à la planification des travaux.

2007-04-129

SUJET: ADOPTION D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Considérant l'approbation de la commission technique, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la politique en matière de prévention et de sécurité au travail présentée par le comité de Santé et sécurité au travail.

2007-04-130

SUJET: DÉPENSES FINANÇÉES PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LA SÉCURISATION DE LA PISTE CYCLABLE À L'INTERSECTION DE LA 5^E AVENUE ET DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER - PROJET DG-2007-001

Considérant l'approbation par la commission technique du projet DG-2007-001, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de matériaux, auprès de fournisseurs conformes, pour un montant de 2 879 \$, toutes taxes incluses.

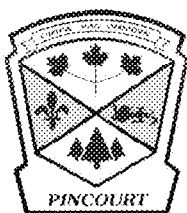
Que cette dépense pour le projet spécial n° DG-2007-001 soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-350-10-695.

2007-04-131

SUJET: SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET 2947-0325 QUÉBEC INC. CONCERNANT LA PHASE VI DU PROJET DOMICILIAIRE « VILLAGE RENAISSANCE »

Considérant le règlement numéro 727 concernant les ententes portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Michel Kandyba et le directeur général, monsieur Michel Perrier, d'une entente entre la Ville de Pincourt et 2947-0325 Québec inc. concernant le développement de la phase VI du projet domiciliaire « Village Renaissance ».

19 h 46

À 19 h 46, monsieur le conseiller Stéphane Boyer quitte son siège.

2007-04-132

SUJET: SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET DÉVELOPPEMENT VAM INC. CONCERNANT LES PHASES III B ET III C DU PROJET DOMICILIAIRE « SOMMET BOISÉ »

Considérant le règlement numéro 727 concernant les ententes portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, d'une entente entre la Ville de Pincourt et Développement VAM inc. concernant le développement des phases III B et III C du projet domiciliaire « Sommet Boisé », le tout conditionnel à la révision par Genivar Société en commandite de la répartition des coûts de l'avenue Forest.

19 h 48

À 19 h 48, monsieur le conseiller Stéphane Boyer reprend son siège.

2007-04-133

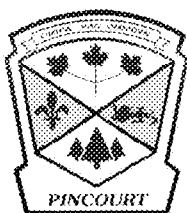
SUJET: OCTROI DE CONTRAT POUR L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE STOCKAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS – PROJET EAU-2003-107 – APPEL D'OFFRES TEC-07-01

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par messieurs Hans-Gabriel Christoph, ingénieur, directeur des Services techniques et Denis Forest, surintendant de l'usine d'épuration, il est

**PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour l'amélioration du système de stockage de produits pétroliers au plus bas soumissionnaire conforme, soit Maintenance R.M. (1988) inc. pour un montant de 24 955,05 \$ toutes taxes incluses, selon leurs documents de soumission déposés.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-06-532.



Ville de **PINCOURT**

2007-04-134

SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLES DE MAISONS -
PROJET « DOMAINE DE LA FORÊT »

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour les modèles de maisons suivants :

- 1) Le « Claudia », le « Daniella », le « Gabriella », le « Gina », le « Monica » et les « Sauternes » de Constructions MC Inc. et que ces modèles soient ajoutés aux modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt ».
- 2) Plan n° 3416 eng. de Drummond Design pour la future construction au 412, boulevard de l'Île (lot 3 378 470).
- 3) Le « Bonaventure » de Constructions Lugaval Inc. pour la future construction au 103, rue des Frênes (lot 3 646 006) et que ce modèle soit ajouté aux modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt ».

2007-04-135

SUJET: APPROBATION DU PAIEMENT D'UNE FACTURE
D'HONORAIRES À GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CONSTRUC-
TION D'UN ACCÈS À LA ROUTE 20

ROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le paiement à GENIVAR Société en commandite de la facture n° 18246 P pour l'étude de faisabilité pour la construction d'un accès à la route 20 à l'est du boulevard de l'Île.

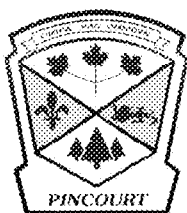
Que cette dépense, au montant de 1 044,87 \$, toutes taxes incluses, soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411 en 2006.

2007-04-136

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 56, 40^E AVENUE
(LOT 1 720 691) – RÉDUCTION DES MARGES AVANT ET AR-
RIÈRE (AGRANDISSEMENT 2^E ÉTAGE)

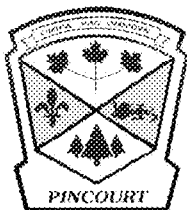
PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge avant de 7,6 mètres à 5,51 mètres et de la marge arrière de 7,6 mètres à 6,45 mètres pour l'agrandissement du 2^e étage au 56, 40^e Avenue.



Ville de **PINCOURT**

- 2007-04-137 SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 383, CHEMIN DUHAMEL (LOT 1 721 182) – RÉDUCTION DES MARGES LATÉRALE ET ARRIÈRE (GARAGE ATTACHÉ)
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D’Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’accepter les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme et d’autoriser la greffière à procéder selon l’article 145.6 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge latérale de 2,0 mètres à 1,28 mètres et de la marge arrière de 7,6 mètres à 2,41 mètres pour la reconstruction du garage attaché au 383, chemin Duhamel.
- 2007-04-138 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – PROJET « MAZDA »
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’accepter les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme et d’approuver le P.I.I.A. du projet de construction d’un concessionnaire automobile Mazda sur le lot 3 585 137.
- 2007-04-139 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – PLAN DE MAISON - PROJET « RENAISSANCE »
- PROPOSÉ PAR M. André D’Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’approuver le P.I.I.A. pour le plan n° 2007-138 de Construction Roger Dominik & Fils Inc. pour la future construction au 528, rue Renaissance (lot 3 368 774) dans le projet « Renaissance ».
- 2007-04-140 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLES DE MAISONS - PROJET « SOMMET BOISÉ » PHASE 3
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’approuver le P.I.I.A. pour les modèles de maisons suivants : le Chablis II, le Chablis III, l’Iris, l’Iris II, l’Olivier II, l’Olivier III, l’Orme, la Pensée de Construction Voyer Inc. pour le projet « Sommet boisé » phase 3.



Ville de **PINCOURT**

2007-04-141

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° F52873 – PLAN N° 801-CM – BELL CANADA

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du 30 mars 2007 du projet n° F52873 – plan n° 801-CM soumis par Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la ville de Pincourt.

2007-04-142

SUJET: AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE SIGNER LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS ET AU SERVICE DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC EN VUE DES TRAVAUX DE STABILISATION DE LA RIVE (LOT 1 720 439)

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Monsieur Richard Dubois, t.p., directeur du service de l'aménagement du territoire, à signer au nom de la Ville de Pincourt la demande de certificat d'autorisation en vue des travaux de stabilisation de la rive du lot numéro 1 720 439 auprès du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs ainsi qu'au Service de la faune et des parcs du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 19 h 56 et s'est terminée à 20 h 45.

2007-04-143

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2007

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 46, de lever la séance du 10 avril 2007.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE